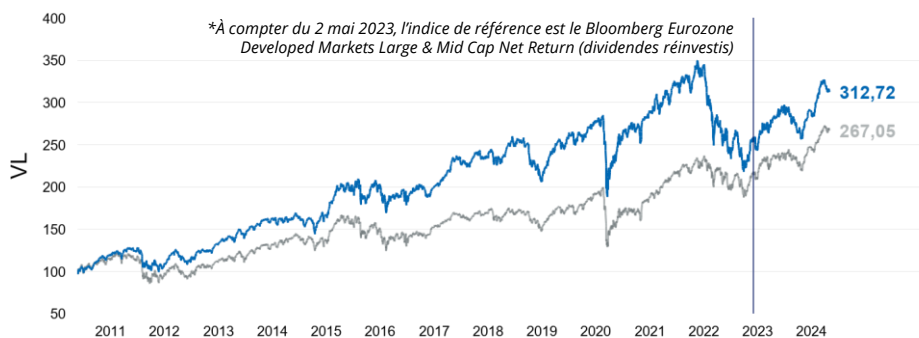



358 M€
ENCOURS

312,72 €
VL ACTION IC


Historique de la performance



— Amplegest Pricing Power - IC

— Bloomberg Eurozone Developed Market Large & Mid Cap Net Return EUR (dividendes réinvestis)

*** Historique de l'indicateur de référence**

Du 13/10/2006 au 31/12/2013 : 20% DJ Stoxx 600 + 80% SBF 250

Du 01/01/2014 au 30/06/2014 : 20% DJ Stoxx 600 + 80% CAC All Tradable Net Return (dividendes réinvestis)

Du 01/07/2014 au 30/11/2022 : Stoxx Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis)

 Du 1er décembre 2022 au 1^{er} mai 2023 : Euro Stoxx Net Return EUR (dividendes réinvestis)

*À compter du 2 mai 2023, l'indice de référence est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances calendaires

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Action IC	+19,5%	-29,2%	+19,3%	+4,3%	+30,9%	-10,3%	+17,6%	-1,0%	+20,8%	+2,3%	+23,7%	+22,9%
Indice*	+18,3%	-10,7%	+24,9%	-2,0%	+26,8%	-10,8%	+10,6%	+1,7%	+9,6%	+6,9%	+19,1%	+16,0%

Performances

Périodes	OPCVM	Indice*	Statistiques	1 an	3 ans	création
1 mois	-4,2%	-2,0%	Alpha	-2,3%	-31,5%	65,2%
3 mois	+4,4%	+5,9%	Volatilité	12,6%	18,7%	17,0%
6 mois	+20,7%	+20,4%	Indice	9,3%	12,5%	14,7%
YTD	+7,7%	+8,2%	Ratio de Sharpe	0,60	0,00	0,50
1 an	+10,7%	+12,8%	Indice	1,03	0,68	0,50
3 ans	+1,2%	+29,0%	Max. Drawdown	-13,7%	-37,6%	-37,6%
5 ans	+21,9%	+51,2%	Indice	-10,4%	-20,8%	-35,4%
Création	+212,7%	+167,0%	Beta	1,02	1,13	0,89
			Corrélation	0,92	0,91	0,92
			Indice de Sortino	0,96	-0,01	0,70

*À compter du 2 mai 2023, l'indice de référence est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

ACTIONS DISPONIBLES	AC	IC	FC	XC	PC
Code ISIN	FR0010375600	FR0010889857	FR0013333507	FR001400HXB4	FR001400N756
Code Bloom	SCRND0C FP	AMPLMIC FP	AMPLPFC FP	AMPLMXC FP	AMPLPPC FP
Frais de gestion	2.30%	1.00%	1.40%	1,20%	1.00%
Minimum de souscription	0,0001 action	250 000€	0,0001 action	5 000 000€	0.0001 action
Date de création	Octobre 2006	Mai 2010	Mai 2018	Mai 2023	Janvier 2024

La maîtrise du prix

Le compartiment de SICAV Amplegest Pricing Power est investi à 75% minimum en actions de la zone Euro et est éligible au PEA. La stratégie d'investissement vise à sélectionner une trentaine de valeurs ayant du « Pricing Power », soit un pouvoir de fixation des prix de leurs produits et services. Au-delà de la sélection de titres, la stratégie dispose d'un second pilier de création d'alpha grâce à la gestion active des pondérations.


PERF. AVRIL
-4,2%

PERF. YTD
+7,7%

À risque plus faible

À risque plus élevé



SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé
Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Principaux risques

- Risque de perte en capital
- Risques liés aux actions
- Risque de change
- Risque de liquidité

Caractéristiques

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Classification SFDR : Article 8

Conformité : Directive UCITS V

Éligible : PEA, Assurance vie

Valorisation : Journalière

Compartiment : SICAV Amplegest

Indice de référence : Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence

Frais de souscription : 3% max

Frais de rachat : 0%

Durée de placement recommandée : 5 ans

Centralisation des ordres : avant 12h00

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Portefeuille

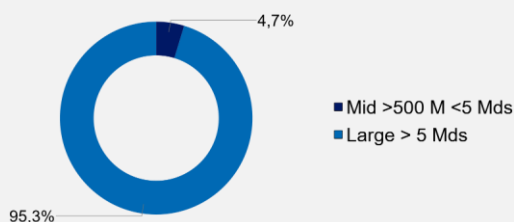
Nombre de lignes : 30

Capitalisation moy. pondérée : 106,3Mds€

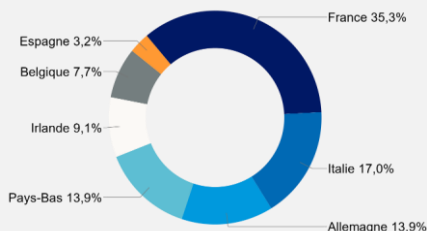
Dix premières lignes

	Poids
ASML	8,2%
LVMH	5,8%
Linde	5,4%
L'Oréal	4,8%
Airbus	4,5%
Safran	4,5%
Ferrari	4,1%
Schneider Electric	4,1%
Wolters Kluwer	3,8%
Hannover Re	3,7%
Total	49,0%

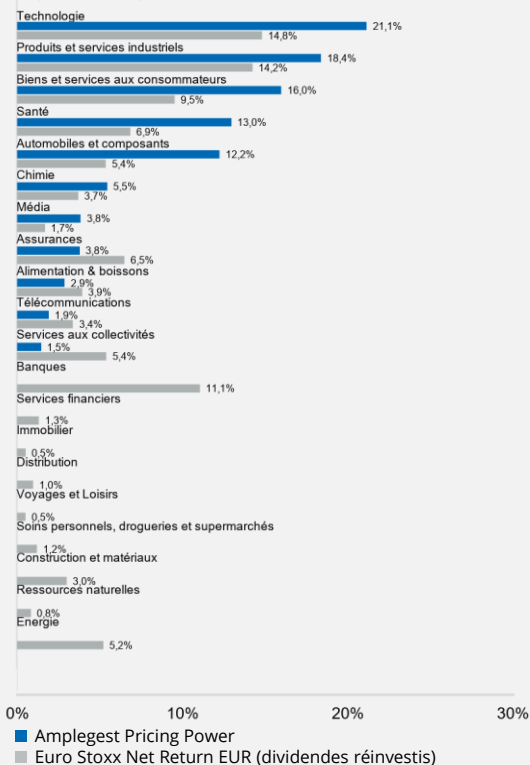
Répartition par capitalisation (base 100)



Répartition par pays (base 100)



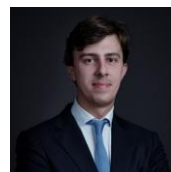
Répartition par secteur (base 100)



L'équipe de gestion



Gilles CONSTANTINI
Gérant Pricing Power



Maxime DURAND
Analyste

Faits marquants

Après une performance très dynamique depuis 6 mois, les marchés actions du monde entier reprennent leur souffle durant ce mois d'avril. En Europe, certes la BCE devrait baisser ses taux dès le mois de juin mais les anticipations de baisse de taux outre-Atlantique sont repoussées : la désinflation peine à se matérialiser, et les données macroéconomiques ne le permettent pas à ce stade. De plus, les tensions géopolitiques au Moyen Orient continuent de peser négativement. Dans ce contexte, le fonds Amplegest Pricing Power perd -4,2% sur le mois contre -2% pour son indice de référence. Depuis le début d'année, le fonds est en hausse de 7,7% contre 8,2%.

Dans le contexte décrit ci-dessus, le style value surperforme largement le style croissance de plus de 4%. Et sans surprise, la sous exposition du fonds aux bancaires, pétrolières et matières premières est un vecteur important de la sous performance enregistrée. Au niveau micro, les réactions aux publications trimestrielles ont connu des fortunes diverses : le discours prudent des valeurs de luxe a entraîné la poursuite de leur derating malgré des publications encourageantes (Moncler, Brunello Cuccinelli notamment). Les prises de commande d'ASML et BESI ont été inférieures aux prévisions mais attendent un rebond marqué dans les trimestres à venir. Les industrielles ont confirmé leurs attentes pour le reste de l'exercice 2024 (Safran, Airbus, Schneider).

Durant le mois, nous avons soldé Infineon et avons initié une position sur Michelin. Le leader mondial des pneus démontre son pricing power avec une grande régularité : porté par une amélioration constante de son mix de produits, Michelin voit ses revenus augmenter plus rapidement que ses coûts de matières premières, chaque année depuis 10 ans. La valorisation du titre est très abordable pour cette entreprise qui génère un important cash flow avec un bilan très sain.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Mouvements du mois

Achats (+) / Renforcements

Michelin (+)

Dassault Systèmes

Brunello Cucinelli

Ventes (-) / Allègements

Infineon (-)

Moncler

Infrastrutture Wireless Italiana

Contributeurs à la performance sur le mois

Positifs	%	Négatifs	%
UCB	0,28	ASML	-0,54
Schneider Electric	0,10	Airbus	-0,39
L'Oréal	0,08	Icon	-0,38
Campari	0,04	LVMH	-0,38
Michelin	0,03	Hannover Re	-0,34

Démarche ESG

Notre modèle GEST

Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maîtrisé et un Social plus juste, en toute Transparence

Dès 2017, Amplegest a développé sa propre méthodologie d'analyse et d'intégration des critères extra-financiers, une méthode propriétaire fondée sur la Transparence et le Dialogue.

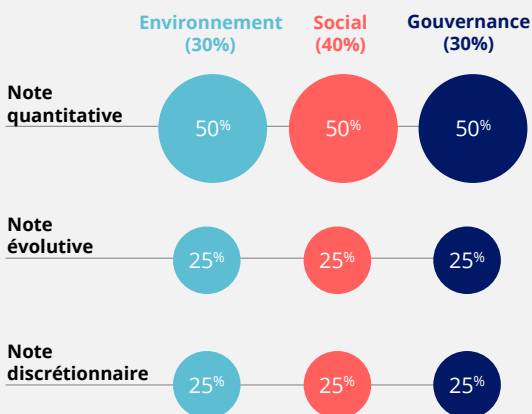
Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en soutenant et incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Aux côtés de paramètres financiers, l'ESG est au cœur du processus de sélection et de pondération des valeurs.

Amplegest Pricing Power a retenu une thématique ISR et doit afficher une note ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures valeurs notées de son univers.

Notre modèle GEST

Trois approches complémentaires



= Note Globale comprise entre {-4 ; +4}



Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

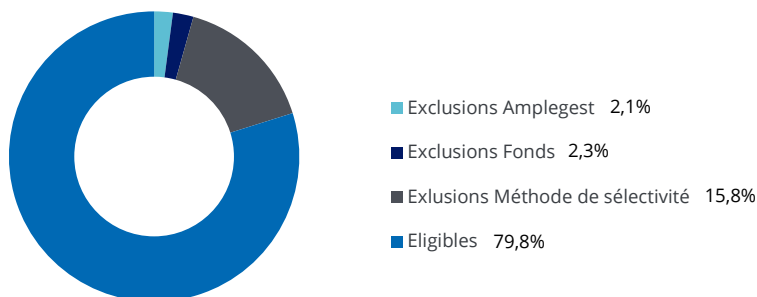
<https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

A partir de l'univers d'investissement de départ (constitué d'émetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR), le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

1. Exclusion de produits et de secteurs qui constituent un risque important pour l'environnement et les populations notamment le tabac, le charbon thermique, l'armement controversés, ... (cf. Politique d'exclusion),
2. Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et exclues par le comité controverses et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverses)
3. Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des pilier ESG, E, S et G (cf. code de transparence)

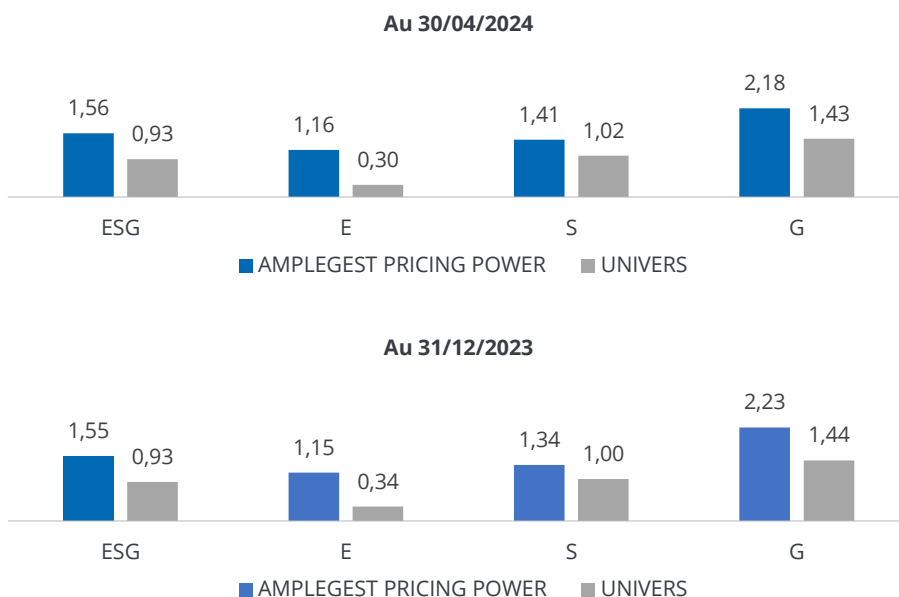
La mise en œuvre de ces trois filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 20% selon une approche d'intégration ESG. Le fonds Amplegest Pricing Power est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité et qui effectue une analyse ISR de 90% minimum des émetteurs en portefeuille (en nombre d'émetteurs et liquidité exclues).

Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



Taux de couverture	en %
Fonds	100%
Univers	100%

Notation ESG



Univers d'investissement : Bloomberg Eurozone Developed Market Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Source : modèle propriétaire GEST, données depuis le 1^{er} septembre 2019, pas de données historiques disponibles.

Notre méthodologie

Notre modèle propriétaire GEST repose sur les 3 piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance** et réunissent plus d'une trentaine de critères. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent neuf thèmes d'investissement :

L'analyse du pilier Environnement repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone (direct plus premier tiers des fournisseurs) et de l'impact environnemental hors carbone (direct et indirect) c'est à dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

L'analyse du pilier Social repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques sociaux au travers de l'attention portée aux salariés ainsi que de la santé et sécurité des salariés et du traitement des fournisseurs.

L'analyse du pilier Gouvernance repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques de gouvernance au travers de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit, et du droit des actionnaires.

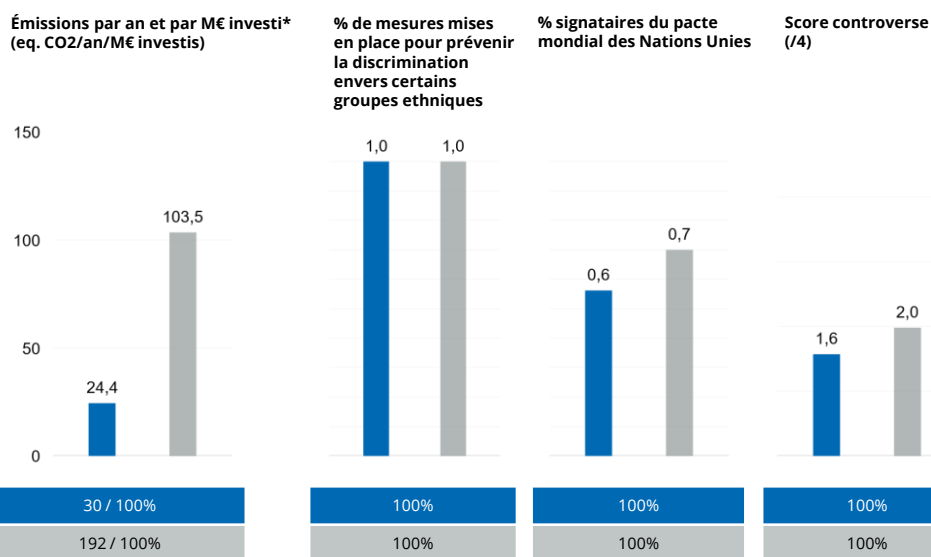
Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

Meilleures notes ESG du fonds

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
BRUNELLO CUCINELLI	2,6	2,8	1,8	3,6
AMADEUS	2,1	1,7	2,0	2,8
ASML	2,1	1,5	1,4	3,8
L'OREAL	2,0	2,0	0,9	3,4
SAFRAN	1,9	0,4	2,3	2,8

Source : modèle propriétaire GEST

Mesures d'impact du fonds



Couverture de la notation (nb/%)

- Amplegest Pricing Power
- Bloomberg Eurozone Developed Market Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

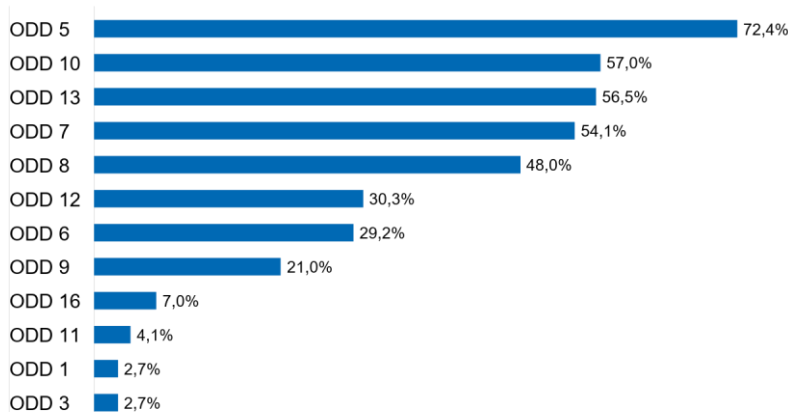
Source : S&P Trucost Limited © Trucost 2022, MSCI

L'impact carbone correspond à la somme des émissions de gaz à effet de serre des entreprises détenues par Amplegest. Ces données capturent les activités propres à l'entreprise ainsi que les activités des fournisseurs de premier rang de l'entreprise. La détention d'Amplegest est mesurée par rapport à la capitalisation boursière.

Objectifs de Développement Durable



% d'exposition aux Objectifs de Développement Durable*



Source MSCI :

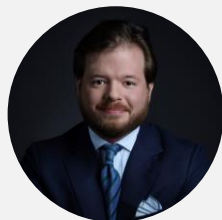
(* Une entreprise est considérée dans sa globalité comme contribuant positivement aux ODD dès le premier centime de chiffre d'affaires provenant de son activité, de ses produits et services, selon la recommandation de l'AFG. (*) Objectifs de Développement Durable (**) ces informations sont données à titre purement illustratif et ne font pas l'objet de contraintes de gestion mentionnées dans la documentation légale de l'OPC.

Vos interlocuteurs



Jean-François Castellani

Associé, Directeur du Développement
Asset Management
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@amplegest.com



Xavier Coquema

Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@amplegest.com



Cédric Michel

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 01 53 93 23 23
c.michel@amplegest.com



Paul Raoulx

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 75 98 89 15
p.raoulx@amplegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = - 0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Exposition brute et nette : La différence entre les longs et les shorts est l'exposition nette, c'est-à-dire l'exposition aux mouvements directionnels des marchés actions. Exemple : pour un actif confié en gestion de 100 : le gérant constitue des positions à l'achat de 80 et des positions à la vente de 40, soit une exposition brute de 120 (80+40) et une exposition nette de 40% (80-40). En théorie, avec une exposition nette de 40%, le fonds est censé gagner 4% si le marché monte de 10%, ou perdre 4% si le marché perd 10%. En pratique, dans l'univers des fonds long short actions, on observe une asymétrie dans les baisses et les hausses qui contribuent à la création d'une surperformance par rapport à ce benchmark d'exposition nette sur la durée.

Les fonds Long Short : la gestion long/short consiste à combiner des positions acheteuses (« long ») et des positions de ventes à découvert (« short ») sur les marchés actions. Le but est de limiter les risques de gestion, en résistant notamment aux périodes de baisse des marchés financiers. La technique de la vente à découvert qui consiste à vendre aujourd'hui une action que l'on ne possède pas, dans le but de la racheter plus tard lorsque son prix aura baissé, est utilisée lorsque le gérant estime que le prix d'une action est trop élevé par rapport aux perspectives d'activités et de résultats. Cette gestion peut se révéler risquée, les pertes pouvant dépasser le capital mis en jeu au départ si le cours de l'action, au lieu de baisser, connaît au contraire une phase de hausse marquée. Pour cette raison, les gérants de fonds Long Short mettent souvent en place des règles de « stop loss » (ou arrêt des pertes) afin de limiter les pertes en cas de mauvaise appréciation. Dans ce cas, les positions sont réduites ou totalement coupées, à perte.

Levier : Le risque pris par un fonds Long / Short Equity est fonction de ses expositions brute et nette. La somme des positions acheteuses et vendeuses (long + short) représente l'exposition brute. Cette exposition peut être supérieure à l'actif confié en gestion, on parle alors d'effet de levier. Exemple : pour un actif confié en gestion de 100 : le gérant constitue des positions à l'achat de 80 et des positions à la vente de 40. L'exposition brute est alors de 120 (80+40). On dit alors que le levier est de 120%.

Long Only : Le gérant actions traditionnel est toujours long (long only), ce qui veut dire qu'il détient les titres en portefeuille et les vend quand il a atteint son objectif de cours. Au contraire, un gérant Long Short combine des positions longues et des positions vendeuses à découvert.

Pair-trade : Le pair trading est une technique qui consiste, après analyse, à se porter acheteur d'une valeur pour un montant donné et vendeur d'une autre valeur pour ce même montant. Le pair trading a pour objectif d'éliminer le risque de marché en conservant uniquement le risque de cours associé à l'évolution des deux valeurs.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : la volatilité est un indicateur qui mesure l'amplitude des hausses et des baisses d'un fonds. La connaissance du niveau de volatilité est utile pour évaluer le risque du placement : quand la volatilité est élevée, la valeur du capital investi peut baisser de façon importante.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann-75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).